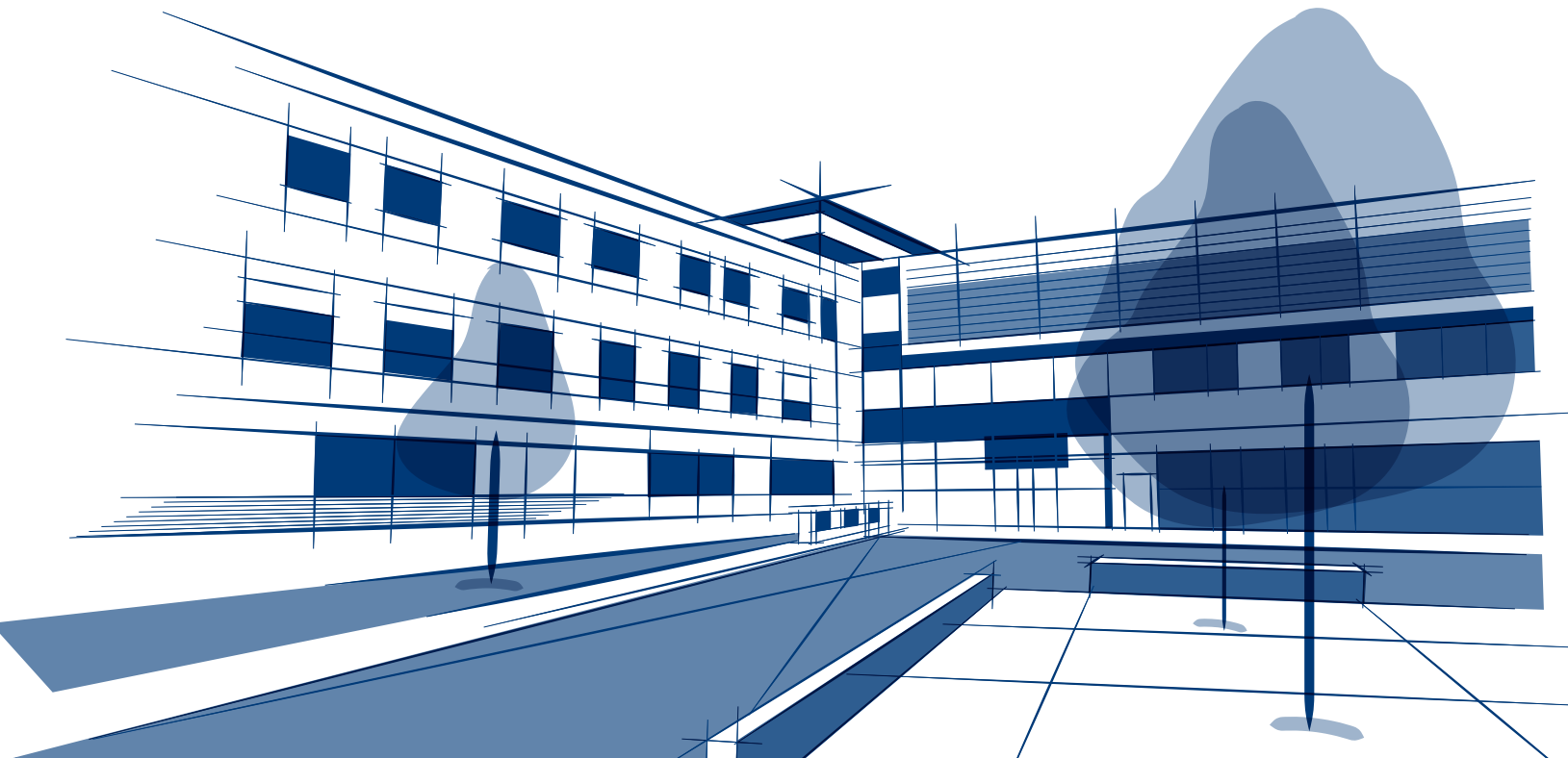


Bienvenue

À LA CLINIQUE DE LA CÔTE D'ÉMERAUDE



MON PASSEPORT AMBULATOIRE

Mon praticien :

Numéro de téléphone du secrétariat :

Date de consultation d'anesthésie :

Date de l'intervention :

Vous serez contacté la veille de votre hospitalisation par SMS pour confirmer l'horaire de votre entrée et vous communiquer les dernières consignes.

Vous pouvez nous contacter au 02 23 52 20 20.



Mon parcours de soins

1. Avant de quitter le domicile le jour de mon intervention

● Contact de la veille

Je serai contacté la veille de votre intervention par SMS pour confirmer l'horaire de votre entrée et vous communiquer les dernières consignes préopératoires.

● Consignes pré-opératoires

- Respecter les consignes de jeun transmises par le praticien.
- Retirer vernis à ongles, bijoux, piercings, faux-ongles, maquillage, lentilles de contact.
- Réaliser une douche antiseptique.
- S'habiller de vêtements propres.

6. De retour à mon domicile

● Consignes post-opératoires

- Je m'assure d'avoir un téléphone à proximité en cas de besoin
- Je me repose, évite les efforts et m'assure de ne pas boire d'alcool ou fumer pendant douze heures.
- Je suis le traitement prescrit par mon praticien.

● En cas de problème

Je dois appeler la clinique, en précisant mon nom et prénom, la date de l'intervention et le nom de mon chirurgien : **02.23.52.20.99**

● Contact du lendemain

Je serai contacté entre un et deux jours après mon hospitalisation par l'établissement par SMS, application VOUS ou téléphone, pour évaluer mon état de santé.

● Questionnaire E-satis

Quelques semaines après mon hospitalisation, je reçois automatiquement par e-mail, un lien vers un questionnaire sécurisé et anonymisé. Il est important que je donne en quelques minutes mon avis sur l'accueil dans l'établissement, la prise en charge, la chambre, les repas, l'organisation de la sortie.

5. Ma sortie

● Consignes de sortie

- Je peux récupérer un bulletin de situation au bureau des admissions.
- Je dois sortir accompagné et avoir une personne présente près de moi la première nuit (2 personnes pour les enfants).
- Je ne conduis pas.

Mon parcours de soins

2. Mon arrivée à l'établissement

- Je me rends au bureau des admissions pour présenter mes documents d'entrée.
- Une fois dans le service un(e) infirmier(e), en charge de mon séjour, m'installera en salon avant mon intervention (mise en tenue de bloc, vérification de ma préparation cutanée).

3. Mon séjour

● Objets de valeur

Il est conseillé de ne pas apporter vos objets de valeur ou de sommes importantes en espèces. Dans le cas contraire, les objets de valeur seront sous ma seule responsabilité.

● Mon parcours de soins en ambulatoire

Selon le motif de mon hospitalisation et mon intervention, un parcours de soins en circuit court, moyen ou long me sera proposé afin de répondre à mes besoins et à mon autonomie.

Pour les circuits courts vous pouvez choisir un box individuel ou un salon de surveillance collectif.

Pour les circuits moyens ou longs, vous pouvez choisir une chambre double ou une chambre individuelle selon les disponibilités dans le service.

● Repas / collation

Une collation adaptée au choix de la prestation hôtelière me sera proposée. La collation pour les accompagnants est payante. Elle doit être demandée auprès de l'accueil.

● Accompagnant

Afin de préserver le repos de chacun, les accompagnants sont invités à patienter dans la salle d'attente.

La présence d'un parent est obligatoire pour les enfants mineurs.

● Horaires et visites

Afin de préserver le repos de chacun et compte-tenu de la courte durée du séjour, le service n'accueille pas de visiteur.

4. Après mon intervention

- Ma durée d'hospitalisation en ambulatoire peut varier suivant mon intervention chirurgicale.
- Mon praticien peut me rendre visite et décidera de l'heure de ma sortie. Si mon état le nécessite, mon praticien peut décider d'une nuit d'hospitalisation.



Votre préadmission



VOUS
Mon App' Santé
Entre nous, il y a vous

Votre assistant personnel de santé qui facilite votre parcours de soins.

Téléchargez-la sur
Apple Store ou Google Play



Pourquoi faire une préadmission ?

« VOUS » est l'application digitale qui facilite votre parcours de soins et vous accompagne à chaque étape, de votre première consultation jusqu'à votre retour à domicile.

L'application « VOUS » est disponible gratuitement sur vos écrans (smartphone, tablette, PC, mac) en téléchargement depuis Google Play Store et App store, ou depuis le site web en vous rendant sur :

<https://vous.vivalto-sante.com>.

Vous devrez disposer de :



● Votre carte vitale



● Votre pièce d'identité



● Votre carte de mutuelle

Votre préadmission doit être effectuée dès que possible après la consultation chirurgicale. C'est une étape importante qui permet de choisir les conditions de séjour et qui facilite les formalités d'admission. Elle permet notamment de :

- Valider vos données administratives (identité, coordonnées,...)
- S'assurer que vos documents sont bien à jour (pièce d'identité, carte de mutuelle)
- Confirmer votre choix en matière d'hôtellerie
- Récupérer les documents nécessaires pour organiser votre prise en charge

Selon le motif de votre hospitalisation, un parcours de soins vous sera proposé afin de répondre à vos besoins et à votre autonomie.

Mon mémo

Les documents essentiels à prendre avec moi

- Ma pièce d'identité
- Ma carte vitale
- Ma carte de mutuelle
- Le consentement éclairé d'anesthésie et de chirurgie
- Un moyen de paiement
- Mes ordonnances de traitement
- Mes bilans et résultats d'examens prescrits par le praticien
- Le livret de famille (pour mon enfant)
- Le carnet de santé (pour mon enfant)
- L'autorisation d'opérer signée par les deux représentants légaux (pour mon enfant)

Je n'oublie pas non plus

- Des vêtements confortables
- Les boîtiers de rangements de mes lunettes, lentilles, appareils auditifs, prothèses dentaires
- Le doudou de mon enfant

Je m'assure que

- J'ai bien pris connaissance de mon heure de convocation, reçue par SMS, la veille de mon hospitalisation.
- Je n'oublie pas non plus de répondre aux questionnaires envoyés par mail ou SMS afin de faciliter mon parcours de soins.
- Si mon enfant est hospitalisé, 2 personnes sont présentes pour le retour à domicile.
- Une personne est prévenue et me raccompagnera lors de ma sortie.

La prise en charge des enfants



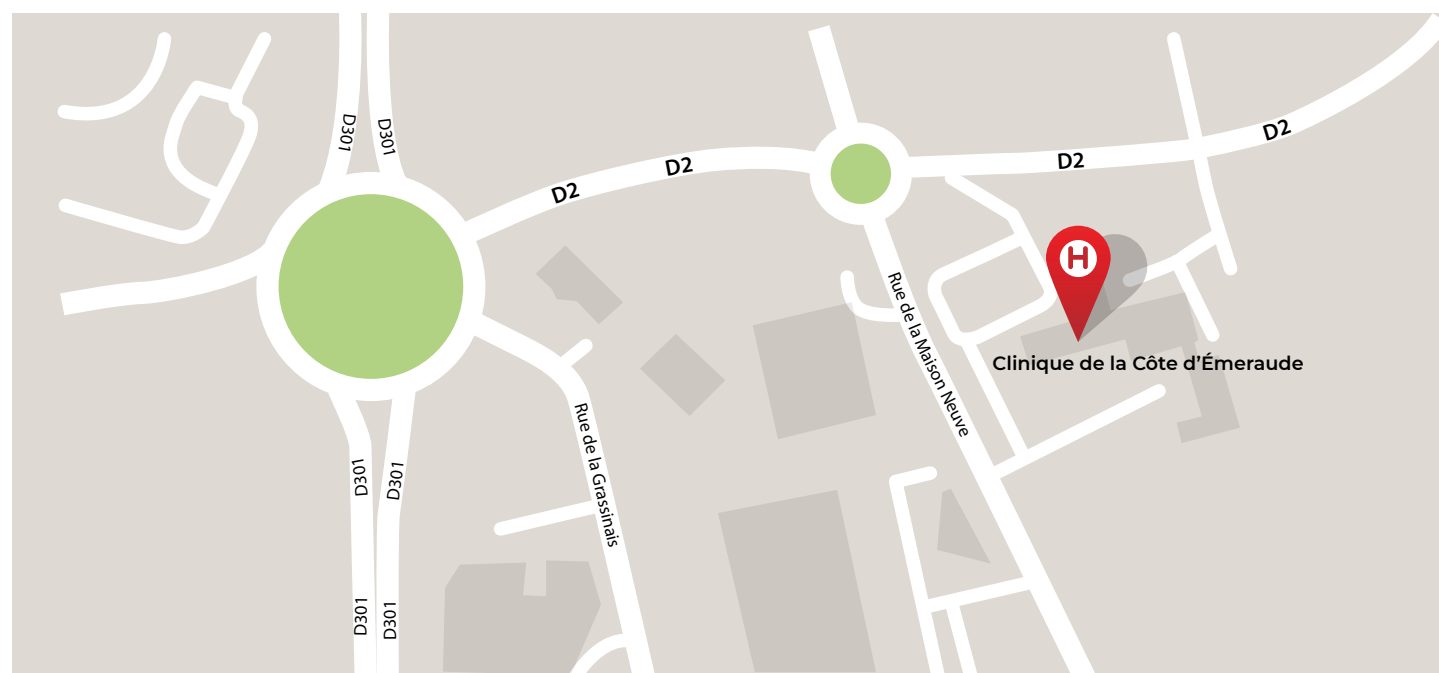
Les mineurs doivent être accompagnés tout au long du séjour d'un parent ou de leur représentant légal. N'oubliez pas d'apporter le carnet de santé de votre enfant, le livret de famille et le doudou. La présence d'au moins un des deux parents est obligatoire durant tout le temps d'hospitalisation des enfants de moins de 16 ans. Après l'intervention, cette présence est essentielle pour rassurer l'enfant. Lors de la sortie de votre enfant deux adultes doivent être présents pour assurer la sécurité lors du retour à domicile.

Le Groupe Vivalto Santé

Créé en 2009 par Daniel CAILLE, Vivalto Santé devient l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. Il est constitué d'un réseau de 91 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, Tchéquie et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 000 praticiens et plus de 20 000 salariés. En France, Vivalto Santé compte 50 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent.

Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Six engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.

Plan de l'établissement et accès



• EN VOITURE :

- Sortie Saint-Malo Centre Paramé
- Accès Rond-point de la Madeleine

• EN BUS :

- Les lignes de transport suivantes ont des itinéraires qui passent près de Clinique De La Côte D'Émeraude:
Bus: 4, 5, 9A

Coordonnées

Clinique de la Côte d'Émeraude
1 rue de la Maison Neuve
35404 SAINT MALO
contactemeraude@vivalto-sante.com
www.clinique-cote-emeraude.vivalto-sante.com

Rejoignez-nous sur

